



TROISIÈME RÉVOLUTION INDUSTRIELLE

# Rifkin, et après ?

↓  
 ▼ JONAS MERCIER

- ♦ **Après la présentation de l'étude stratégique de Jeremy Rifkin en novembre dernier, le gouvernement a annoncé la composition d'un comité de suivi.**
- ♦ **Cette structure devra réfléchir à l'implémentation des conclusions du document, mais aussi à l'évaluation de son impact.**

**↑ CONCRÉTISATION**  
 Une vingtaine de membres issus de la société civile et des partenaires sociaux composeront, avec le conseil de gouvernement, un comité de suivi de la mise en place de l'étude stratégique Rifkin.

Jeremy Rifkin a rendu sa copie. Les autorités l'ont validée. Le plus dur reste donc à faire : passer à la phase de concrétisation. Et le gouvernement compte bien prendre les choses en main le plus rapidement possible, histoire de ne pas laisser retomber l'enthousiasme - et l'impact médiatique - qu'a généré l'étude stratégique de l'économiste américain portant sur l'application de la troisième révolution industrielle au Luxembourg. Début février, la structure et la gouvernance d'un comité de suivi ont été dévoilées. Une vingtaine de membres - partenaires sociaux et issus de la société civile - composeront ce comité qui se réunira pour la première fois en mars. Son but sera de transformer le document de 500 pages en un cadre lisible et préparer un terrain propice à toutes les initiatives qui découleront de l'étude.

À sa tête, le conseil de gouvernement veillera, à travers l'œil du ministre de l'Économie, Étienne Schneider, au travail de sept plateformes thématiques et de trois groupes de travail. « Je pense que le volet énergie doit être l'une des priorités, car nous produisons encore très peu d'énergie renouvelable et sommes très largement dépendants d'autres pays, note Marc Wagener, directeur des affaires économiques à la Chambre de commerce. Une

autre priorité importante à mes yeux serait de sensibiliser l'État et les PME aux nouvelles technologies, car même si nous avons quelques pionniers dans ce domaine, le tissu traditionnel d'entreprises et l'administration sont encore bien loin de la digitalisation de leurs activités. »

## Des expériences à utiliser

Trois ans avant le Luxembourg, la région Hauts-de-France, à l'époque Nord-Pas-de-Calais, faisait déjà appel à Jeremy Rifkin, non pas pour une stratégie, mais pour un *master plan*. « Nous avons vraiment le souci de passer très vite aux choses concrètes et une forte dynamique a ainsi été créée et a entraîné un élan incontestable dans la société, explique le responsable du projet français, Bertrand Zuindeau. Mais nous n'avons engagé aucune réflexion en amont autour d'un processus d'évaluation. » Aujourd'hui, la région Hauts-de-France a décidé de rectifier le tir pour mener des actions d'évaluation approfondies tout en se concentrant davantage sur l'aspect qualitatif des projets.

La métropole de Rotterdam-La Haye, aux Pays-Bas, a aussi fait appel à Jeremy Rifkin pour préparer son avenir. Mais au *master plan* français, elle a préféré une feuille de route, commandée à l'intellectuel américain. Présentée en décembre

2016, son implémentation commencera en mars. « Nous avons deux approches, détaille le directeur du programme, Hans Beekman. La première est composée d'objectifs mesurables qui s'étendent jusqu'en 2020. La deuxième, d'ambitions planifiées pour 2030, mais qui ne seront pas soumises à des résultats concrets. »

## Des objectifs à définir

Pour Marc Wagener, l'évaluation de l'impact de l'étude Rifkin doit être une question centrale pour le Luxembourg. « Mais les mesures stratégiques qui en sont sorties s'y prêtent bien, estime-t-il. Si on s'est donné comme objectif d'avoir une mobilité sans émission d'ici 2050, cela sera facilement vérifiable. Il faut maintenant réfléchir à des indicateurs pertinents pour chaque secteur concerné et définir des paliers pour les mesurer. » Le travail du comité de suivi sera donc crucial. Un premier état des lieux politique sera fait cet automne à la Chambre des députés. Pour la suite, la Chambre de commerce a assuré qu'elle restera très attentive aux déclarations d'intention comme aux actes. ♦

## EN RÉSUMÉ

Le gouvernement doit réfléchir dès maintenant à une logique d'évaluation des mesures qui seront mises en place à la suite de l'étude Rifkin pour pouvoir en faire le bilan.